

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – SEPANT

(Société d'Etude, d'Aménagement et de Protection de la Nature en Touraine)



Chambray-lès-Tours, le 03/03/2025

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE « PRAIRIES ET PARCOURS » : LE LAURÉAT LOCAL D'INDRE-ET-LOIRE A REMPORTÉ LE 1^{ER} PRIX NATIONAL DANS SA CATÉGORIE

Catégorie du Concours Général Agricole, le Concours des Pratiques Agroécologiques « Prairies et parcours » met en avant le savoir-faire des éleveurs qui allient préservation de la biodiversité et production agricole sur leurs prairies naturelles. Le bon état écologique des prairies contribue directement à une production agricole de qualité et fournit de précieux services écosystémiques. Par leurs pratiques, les éleveurs primés jouent un rôle essentiel dans la préservation de milieux riches en biodiversité et aujourd'hui en fort déclin.

En Indre-et-Loire, le concours local s'est déroulé en 2024 sur le territoire des bassins versants de l'Indre amont et de l'Indrois, coorganisé par la SEPANT et la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. Le lauréat local a été récompensé par le jury national du concours au Salon International de l'Agriculture de Paris en 2025.

PRAIRIES NATURELLES, UN INTÉRÊT POUR L'AGRICULTURE ET POUR LA BIODIVERSITÉ

Les prairies naturelles (c'est-à-dire dont la flore est spontanée, non semée) sont d'intérêt majeur pour l'agriculture comme pour l'environnement. Par leur diversité floristique, ces milieux contribuent à la qualité des produits issus de l'élevage, à la santé des troupeaux qui consomment les végétations naturelles, mais aussi une plus grande résilience des fermes face au changement climatique. Par ailleurs, les prairies naturelles ont des fonctions écologiques majeures, telles que la lutte contre l'érosion et le ruissellement, le stockage de carbone ou l'accueil de la biodiversité (flore, insectes, amphibiens, oiseaux...).

Or, du fait du déclin de l'élevage extensif et de l'évolution des pratiques agricoles, les prairies naturelles riches en biodiversité sont aujourd'hui des milieux menacés à l'échelle européenne. La préservation de ces milieux dépend étroitement de leur entretien par les agriculteurs.

CÉDRIC JOUBERT, LAURÉAT EN INDRE-ET-LOIRE

En 2024, le concours local organisé par la SEPANT s'est déroulé en partenariat avec la Communauté de communes Loches Sud Touraine, sur les bassins versants de l'Indre amont et de l'Indrois.

Un jury composé d'experts (agriculture, faune, flore) a visité les parcelles candidates et a échangé avec les éleveuses et éleveurs pour évaluer la qualité agroécologique de leurs prairies, c'est-à-dire leur intérêt agronomique et écologique. Le jury local a attribué le premier prix à Cédric Joubert, éleveur à Genillé.

A rebours des tendances agricoles du département, Cédric Joubert a fait le choix d'abandonner son activité de céréalier pour se consacrer à l'élevage bovin viande en agriculture biologique. Son système repose sur l'utilisation extensive des prairies, une production de qualité et un fonctionnement en circuit court. Il contribue ainsi à la qualité écologique et paysagère du territoire, mais aussi à son économie (transformation et commercialisation locales).

La parcelle présentée au concours est située à Beaulieu-lès-Loches, dans le site Natura 2000 « ZSC Vallée de l'Indre » et dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Prairies du Roy. Cette vaste prairie humide, délimitée par des haies, est fauchée par M. Joubert et pâturée par ses vaches Angus. Elle possède une belle diversité floristique et constitue un « refuge d'été » ombragé et frais pour les animaux, qui y trouvent un fourrage de qualité. En partenariat avec Loches Sud Touraine, gestionnaire de l'ENS, les pratiques de M. Joubert permettent le maintien de cette prairie naturelle et des services écosystémiques associés - celui de zone d'expansion de crue de l'Indre, en particulier.

REMISE DES PRIX NATIONALE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Avec les autres lauréats locaux du Concours des pratiques agroécologiques, désignés dans toute la France, Cédric Joubert a pu concourir au niveau national en 2025. Les lauréats nationaux ont été dévoilés le 26 février au Salon International de l'Agriculture.

Parmi les 37 exploitations en lice dans la catégorie « Prairies et Parcours », 12 ont reçu un prix. **M. Joubert a reçu le 1^{er} prix dans sa catégorie (fauche prioritaire et secondairement pâturage, en plaine).**

CONTACTS :

Organisation locale :

- Marion Poiré, SEPANT : marion.poire@sepant.fr
- Floriane Sommier, CCLST : floriane.sommier@lochessudtouraine.com



Remise du prix à Cédric Joubert.

© Pauline Mourey



La parcelle primée au mois de mai (D. Avril).



Les animaux de M. Joubert (C. Joubert).

Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine

Adresse courrier : 8 bis, allée des rossignols, 37170 Chambray-lès-Tours

Siège social : 7, rue Charles Garnier, 37200 Tours

SIRET : 331815035 00026

APE/NAF : 9499Z

Tél : 09 77 38 61 75

contact@sepant.fr

www.sepant.fr